

# PC4 - Notice descriptive

U.T. MAURIENNE  
REÇU LE  
- 5 AOÛT 2022

## 1. Localisation

Le site sur lequel la centrale est envisagée se situe sur le territoire de la commune d'Epière. Les parcelles concernées sont les suivantes : A 2663 ; A 1649 ; A 1646 ; A 2824 ; A 2823 ; A 2825 ; A 2822 ; A 2543 ; A 2661 ; A 2826 ; A 1300 ; A 1301 ; A 2828 ; A 2827 ; A 1648.

Adresse : La Fabrique, 73220 Epière

Les coordonnées du site (poste de livraison) sont :

- Latitude : 45.458827 °N

- Longitude : 6.292308 °E

Le site est longé par la D75 à l'ouest et le chemin du Mont avec l'Usine Lanxess au Nord.

A l'est le site sera encadré par des boisements et une habitation au sud-ouest.

## 2. Présentation du site

Le projet se situe pour partie sur l'ancienne décharge du château. La décharge du Château associée au site de production d'Epière, a été exploitée par ATOCHEM entre 1989 et 2000, puis par ATOFINA à partir du 28 avril 2000. L'arrêt de l'exploitation de ce stockage a été déclaré à la préfecture de Savoie par ATOFINA le 1<sup>er</sup> décembre 2003. Parallèlement, ATOFINA est devenu ARKEMA à partir du 6 octobre 2004. RETIA est l'exploitant réglementaire du site depuis le 5 décembre 2005. Le site est géré conformément à un arrêté préfectoral en date du 2 août 2010.

Le contenu de la décharge correspond à des sous-produits issus de la fabrication des produits phosphorés, neutralisés et stabilisés sur le site avant d'être déposés en décharge. Il s'agit globalement de sables étonnés résultant du concassage des scories de four à phosphore, des boues neutralisées décantées de lagune, déchets inertes (scories de fabrication).

Un dossier de demande de servitudes d'utilité publique a été déposé en 2021 et est en cours d'instruction. *(voir mail de M. CHAZEL pour explication)*

La zone du projet est classée NT et NdT au sein du PLU, ce zonage autorise les constructions et installations nécessaires aux équipements d'intérêt collectifs. Une centrale solaire au sol, rentre dans ce cadre.

Le projet objet de la demande d'autorisation d'urbanisme occupe une surface clôturée de 3,455 ha.

## 3. Description du Projet

Le projet consiste à la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïque au sol pour la production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et raccordée au réseau électrique national.

### Description générale de la centrale :

Elle sera composée d'un ensemble de structures fixes sur lesquelles seront fixés des modules photovoltaïques. Ce système qui se compose de tables orientées au Sud permet de capter le soleil dans les meilleures conditions durant la journée. Le choix technologique s'est fait sur une structure à 20° d'inclinaison.

Le projet comporte 175 tables.

L'énergie produite par chaque table est centralisée dans des boîtes de jonction, puis acheminée aux onduleurs, de manière à convertir le courant continu en courant alternatif pour qu'il soit compatible avec le réseau public de distribution d'électricité.

L'énergie produite par chaque onduleur est ensuite acheminée vers un transformateur, élevant la tension à celle du réseau d'Enedis.

L'interface entre la centrale et ce réseau se fait au point de livraison, situé au Nord Est du site.

Composition et caractéristiques principales de la centrale :

- 175 tables ;
- Un poste de livraison (transformateur & point de livraison) de 20m<sup>2</sup> ;
- Une surface de panneaux de 10 396 m<sup>2</sup> ;

### 3.1. Aménagement prévu pour le terrain

La centrale photovoltaïque nécessite les aménagements complémentaires suivants :

- Aménagement du grillage en bordure du site (un grillage existe déjà sur tout le contour du site) ce grillage sera conforme aux exigences de sécurité du site et disposera également de passage à petite faune ;
- Création des fondations de 127 tables par la technique des pieux battus ou, si l'étude de sol le justifie, par la mise en place de micropieux béton ;
- Création de fondations pour 48 tables par la mise en place de Gabions, cette technique sera mise en place sur la décharge afin de ne pas impacter cette dernière ;
- Mise en place de fondations (inférieures à 1m) pour la pose du poste de livraison. Le poste de livraison sera situé à l'intérieur de la clôture, en bordure de site sur la zone sud-ouest à proximité de la départementale 75 ;
- Création d'une piste stabilisée périphérique de 3,5 à 5m de large en matériaux perméables et drainants de type remblai concassé pour la sécurité et l'accès maintenance. La majeure partie des pistes sont déjà existantes et ne correspondront donc pas à de la création de pistes.

La topographie générale du site ne sera pas modifiée, les structures solaires ne faisant pas obstacle à l'écoulement des eaux du fait de leur faible emprise au sol l'écoulement des eaux de ruissellement ne sera pas perturbé.

Maître d'ouvrage :	Projet :	Maître d'œuvre :	N° de plan :	Titre :	Echelle(s) :	Format :	Indice :	Phase Date :
TotalEnergies Renouvelables France 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex	PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE La Fabrique 73220 EPIERRE	TotalEnergies Renouvelables France 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex	PC.4-1	Notice Descriptive		A3	IND.B	26/07/2022

### 3.2. Traitement des constructions – clôtures – végétations ou aménagements

#### Traitement des constructions :

L'ensemble des structures porteuses des panneaux photovoltaïques est en acier galvanisé, de couleur grise. Le point haut des tables photovoltaïques est à 2,4m et le point bas à 1m

Les modules photovoltaïques ont une surface bleutée, et sont encadrés d'éléments en aluminium.

Le poste de livraison sera en béton de teinte gris-vert et d'une hauteur de 2,8m.

#### Clôtures :

Le site est actuellement déjà clôturé.

#### Végétation :

Afin de mettre en place un masque paysager, une haie sera plantée sur la partie ouest du site longeant la départementale 75.

Le projet dans sa globalité a fait l'objet d'une étude d'impact environnemental, qui est jointe à la présente demande de permis de construire.

### 3.3. Organisation et aménagements des accès

L'accès au site se fera sur sa partie ouest à partir du portail existant.

### 3.4. Desserte incendie

Les services de secours et de lutte contre l'incendie utiliseront l'accès ouest, et pourront accéder à n'importe quel endroit de la centrale via les pistes qui y seront construites (piste périphérique).

Des aires de retournements seront prévus en bouts de pistes.

La piste intégrée dans le projet sera dimensionnée pour accepter les véhicules d'interventions. La largeur des pistes sera de 3,5m minimum et 5m maximum.

Un plan du site, de la centrale et des mesures en cas d'intervention sera placé à l'entrée du site.

### 3.5. Moyens de lutte contre les incendies

Le poste de livraison sera équipé d'un arrêt d'urgence général et d'un extincteur à poudre ainsi que d'équipements de protection des personnes, suivant la norme C13100.

### 3.6. Raccordement au réseau de distribution d'électricité

L'énergie électrique produite par la centrale sera injectée en un point unique sur le réseau de distribution le « poste de livraison » qui est situé à l'ouest du site.

La centrale est raccordée au réseau public d'électricité au niveau du poste de livraison, sous la responsabilité de ENEDIS, gestionnaire du réseau.

### 3.7. Raccordement au réseau d'eau potable et d'assainissement

Aucun aménagement complémentaire à ce titre ne sera nécessaire.

Maître d'ouvrage:	Projet :	Maître d'œuvre :	N° de plan:	Titre:	Echelle(s) :	Format :	Indice :	Phase Date:
TotalEnergies Renouvelables France 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex		PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE La Fabrique 73220 EPIERRE	TotalEnergies Renouvelables France 74 rue Lieutenant de Montcabrier 34536 Béziers Cedex	PC.4-2	Notice Descriptive	A3	IND.B	26/07/2022